

Action en faveur des patrimoines réalisés en pierre sèche le long de sentiers de randonnée ou associés à certains itinéraires de randonnée.



Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales
Association « Villages des Jeunes-Solidarités Jeunesse »
Pôle Randonnée de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch

Compte-rendu d'action 2019-2020



Communauté de Communes
du Sisteronais-Buëch



L'Europe investit dans les zones rurales

Le Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales, l'association Les Villages des Jeunes et le Pôle Randonnée de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch ont réalisé une opération destinée à sensibiliser les particuliers et les maîtres d'ouvrages publics à la technique de maçonnerie en pierre sèche à travers l'entretien et la restauration d'ouvrages liés à des sections de sentiers de randonnée. Cette opération menée sur deux ans (2019-2020) s'est déroulée sur une partie du territoire du département des Hautes Alpes (France). Plusieurs actions participatives dans le cadre de chantiers de restauration ont ainsi fait connaître et reconnaître les enjeux et avantages d'une telle technique de construction et valorisé le patrimoine local en pierre sèche tout en associant les enjeux du patrimoine bâti à ceux du paysage et du patrimoine immatériel (savoir-faire). Ces actions ont donc parallèlement été l'occasion de transmettre à tous les participants les règles simples et efficaces de mise en place des pierres selon les principes de la construction en pierre sèche.

Une pierre sur l'autre a été retenue comme prestataire extérieur et a été chargée du diagnostic des travaux à réaliser sur les sites retenus. Elle a contextualisé en termes paysagers et historiques les ouvrages dans leur utilisation, leur fonctionnement et leur modalité de construction. Pour finir elle a supervisé le déroulement des chantiers de restauration de ces patrimoines et accompagné les professionnels encadrants ; Solveig Bjurström, Thomas Moron, Igor Carrau et Louis Cagin.

Se sont ainsi déroulés pour l'année 2019, six chantiers participatifs et trois chantiers de bénévoles internationaux. Pour 2020, sept chantiers participatifs et cinq chantiers de bénévoles internationaux.

Sept communes ont été concernées et ce dossier fait le point et le bilan technique des actions qui y ont été menées.

Fig. 1, page 1 : les Baronnies vues depuis la montagne de Chanteduc (Salérans).

Fig. 2 à 8, page suivante, de haut en bas : chantier participatif à Moydans (JN), réalisation à Ribiers (SB), lieu d'intervention à Rosans, chapelle de Saint-Cyrice (TM), mise en place de pierres de marche à Saint-Génis (TM), le jas de Girard à Salérans (image F. Jolivet), chantier participatif calade à serres (image M. Lombard).

Les images suivies des initiales (SB) sont attribuées à Solveig Bjurström ; (TM) à Thomas Moron ; (JN) à Joëlle Noguer, sans attribution elles sont de l'auteur du compte-rendu, Louis Cagin, pour Une pierre sur l'autre.

1 Moydans **Page 4**

État des lieux et projet Page 4

Réalisations Page 5



2 Ribiers **Page 7**

État des lieux et projet Page 7

Réalisations Page 8



3 Rosans **Page 9**

État des lieux et projet Page 9

Réalisations Page 10



4 Saint-Cyrice **Page 15**

État des lieux et projet Page 15

Réalisations Page 19



5 Saint-Génis **Page 22**

État des lieux et projet Page 22

Réalisations Page 25



6 Salérans **Page 29**

État des lieux et projet Page 29

Réalisations Page 30



7 Serres **Page**

État des lieux et projet Page 34

Réalisations Page 36

Conclusion **page 38**

Annexe **page 39**



1 Moydans, restauration de murs sur le chemin des vignes

Le chemin est dit chemin des vignes, anciennement chemin de Notre-dame, du nom d'une chapelle actuellement en ruine qui se trouve en contre-bas. Le coteau orienté sud y est effectivement aménagé en pierre sèche. Ce qui devait permettre le drainage et l'action climatique nécessaire à la viticulture en zone de montagne. Le lieu permet d'envisager des actions de restauration, les murs n'y sont pas encore entièrement ruinés. Ils sont, avec une souche d'amandier, les derniers témoins de cette culture aujourd'hui abandonnée sur la commune.



Fig. 9 le haut du mur et l'amandier.

Deux zones ont été pressenties lors des repérages pour correspondre au format des actions. Le haut du mur de soutènement d'une ancienne vigne sur le chemin, puis plus bas sur la même section, la poursuite du mur jusqu'au ruisseau. La configuration des brèches dans le linéaire de mur permet d'organiser plusieurs chantiers internationaux et participatifs. Il dispose également d'une assez grande longueur pour permettre à un public nombreux de participer en même temps. Le bas du mur nécessite un gros terrassement et la reprise complète des appareillages des fondations au couronnement. C'est une action pédagogique idéale mais qui demande du temps, elle sera dédiée au chantier international. Le haut du mur est réservé au chantier participatif. Il est à ce niveau fondé sur la roche, ne s'est pas affaissé. Les participants peuvent ainsi, après un terrassement léger, travailler directement les appareillages.

partie haute du mur chemin des vignes, Moydans

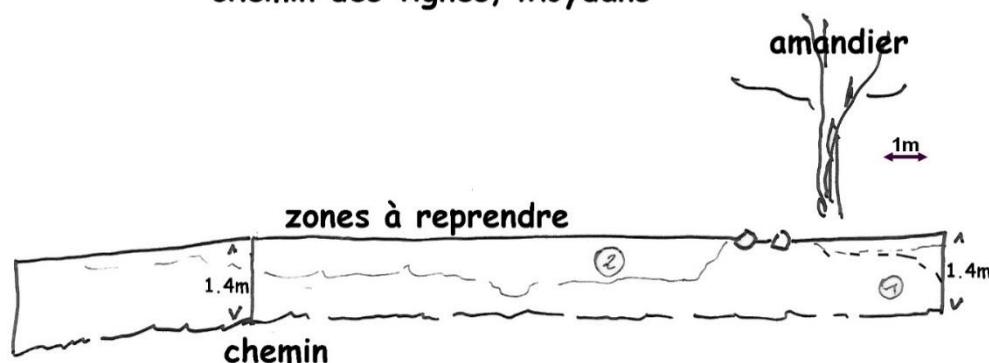
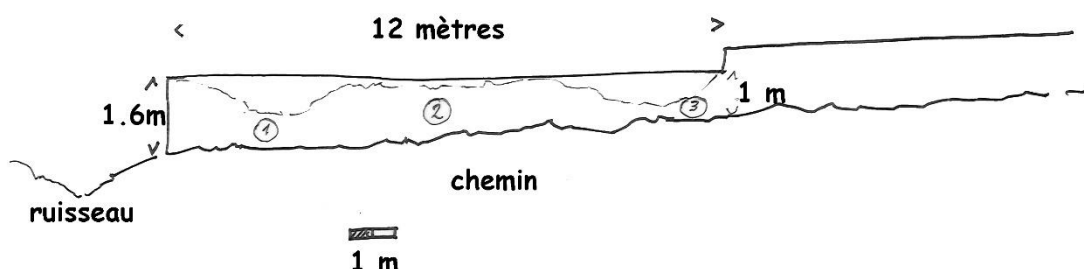


Fig.10 & 11 : les murs à reprendre.

Partie basse Chemin des vignes - Moydans



Un premier chantier participatif a lieu en juin 2020.

Le chantier a été encadré par Thomas Moron. Après un moment de présentation théorique de la pierre sèche, l'accent a été mis sur la lecture et l'interprétation du paysage alentour. Un relevé des ouvrages structurant le coteau a été dressé (Fig. 12). Les activités se sont ensuite concentrées sur la restauration proprement dite du mur. Mais là encore en insistant sur l'analyse avant l'action. Lors du terrassement un relevé de coupe a été dressé afin de bien comprendre comment le mur est structuré.

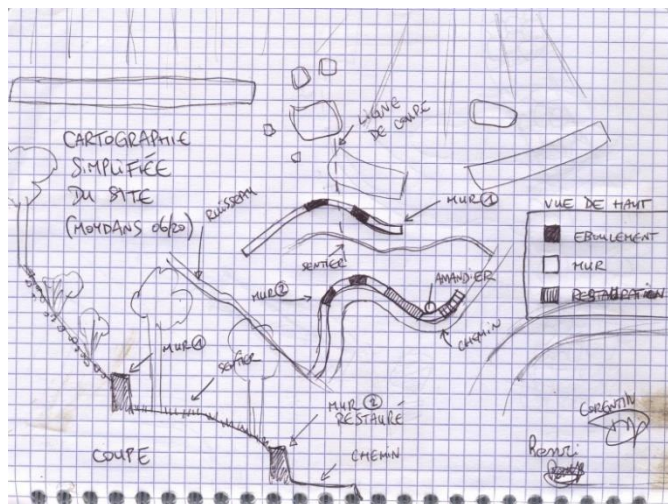


Fig. 12 : relevé du coteau.

Fig. 13 : relevé de coupe du mur.

Ce croquis (Fig. 13) garde la trace du système de construction de cet ouvrage historique réalisé en son temps en autonomie de pierres avec les ressources microlocales. Il permet également de bien comprendre son intégration dans la pente.

Le temps donné à l'analyse du lieu permet aux participants, tous locaux, de transmettre leur témoignage sur le site. Selon l'un des participants la parcelle a été cultivée en vigne jusqu'il y a une cinquantaine d'années. Il se souvient aussi que les tuiles rangées sous l'amandier témoignent de l'ancienne présence de ruches, qu'on protégeait grâce à celles-ci.

À partir de ces éléments le mur peut être restauré en tenant compte de ses particularités historiques. Les quelques pierres de couronnement encore en place servent de référence pour le haut du mur. C'est la presque totalité des brèches notées en Fig. 10 qui ont été restaurées.

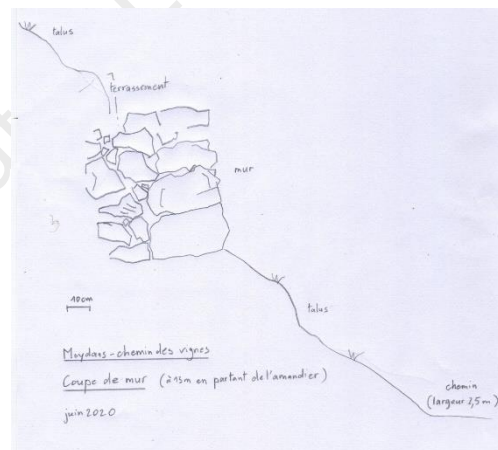
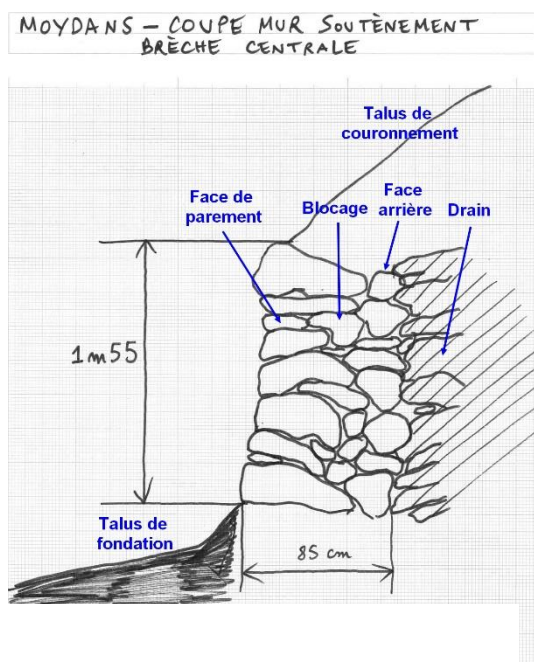


Fig. 14 à 18 : de gauche à droite et de haut en bas ; le mur terrassé (TM) ; relevé de coupe ; travail de restauration du mur(JN) ; mur restauré (TM).



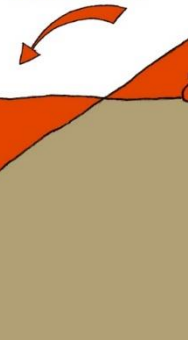
Les éléments issus de cette première action ont permis de documenter et d'enrichir la préparation de l'action suivante, un chantier international, dont les participants ne sont, cette fois, pas des autochtones. **C'est un chantier International qui a continué la restauration du mur en septembre-octobre 2020.**



Il a été encadré par Solveig Bjurström. Le format de l'action a permis de restaurer des brèches plus importantes. Les parties indiquées 2 et 3 en figure 11 ont ainsi été finalisées. Sur l'action c'est la presque totalité du linéaire repéré qui a ainsi été restaurée. Les murs de cette portion étant plus hauts, le plan de coupe a révélé une organisation plus aboutie des appareillages. Il s'agit d'un mur double face, parementé en façade, arrêté par une face arrière, un blocage interne relie les deux faces, (Fig. 19). Le terrassement a découvert la zone de drain qui semble s'inscrire profondément dans le sol (Fig. 20). Ce qui est la caractéristique d'un mur construit avant apport de sol, propre aux aménagements de pente faisant descendre le sol de la pente originelle pour optimiser sa profondeur en zone de culture au niveau du mur (Fig. 21)

Fig. 19 : relevé de coupe du mur. Fig. 20 à 25, ci-dessous : croquis d'un mur réalisé avant l'apport de sol¹ ; la zone terrassée (SB), les participants en action (JN)

Sol descendu



¹ L. Cagin, Pierre sèche, théorie et pratique d'un système de construction, Chapitre 5, croquis O. Hérault – L. Cagin, Édition Eyrolles, Paris, 2017.

2 Ribiers, restauration d'un mur de soutènement agricole

La restauration concerne les soutènements d'un champ de pommiers à la sortie du village. Ses murs surplombent à l'est le terrain de tennis et longent au nord un ancien chemin charretier devenu piéton et circuit de randonnées. Les murs sont maçonnés en pierres relativement lourdes et de gros volume, il s'agit en fait des noyaux calcaires issus de l'ancien lit glaciaire du Buech. Sur la majeure partie de leur linéaire les murs sont peu hauts et composés de 2 à 5 assises de pierres.

La réfection des murs permet de garder les proportions de l'ancien aménagement rural le long de cet espace de promenade, ce qui est un beau projet paysager respectueux du paysage traditionnel du Buech. Il est en effet limitrophe d'un espace d'aménagement très contemporain et en totale rupture esthétique (Fig.26), en ce sens il marque le passage de la zone péri-urbaine à la zone rurale.



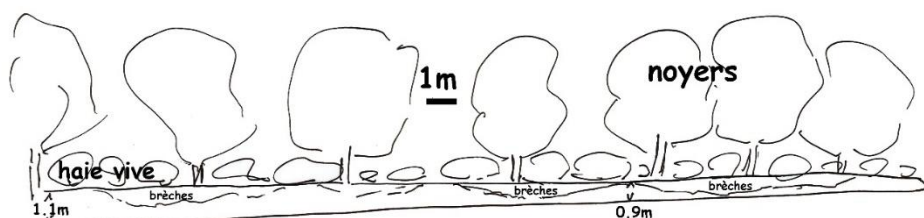
fig. 26 : le mur de soutènement du champ de pommier.

Fig.27 & 28 : le mur derrière la végétation avant intervention.



Le linéaire de mur mesurant plus de 100 mètres, il a été choisi une portion de mur peu haute et bien visible des usagers. Le débroussaillage, nécessaire pour accéder au mur, a été pondéré. La haie composée d'une grande variété de végétaux locaux et installant un bel espace de biodiversité a été conservée au-dessus du soutènement.

Fig. 29 linéaire de mur



Linéaire de mur sur le tennis

Cette action a permis l'intervention d'un chantier participatif, encadré par Solveig Bjurström, qui a eu lieu au printemps 2020. Une dizaine de locaux ont pu s'initier et s'approprier les techniques de terrassement et de construction propres à la maçonnerie à pierres sèches.



fig. 30 à 33, de haut en bas : démontage des appareillages ruinés (SB -sauf JN fig.32) ; chantier terrassé (SB) ; mur en reconstruction (SB) ; mur fini (SB).



3 Rosans, sur l'ancien chemin de Nyons, restauration de brèches dans les murs de soutènement et installation d'un passage caladé



Fig. 34 : le coteau et l'espace agricole (vue depuis le chemin).

Fig. 35 : chapelle à l'entrée du chemin en venant de Nyons.

Il est proposé d'intervenir sur une portion de l'ancienne route de Nyons à Rosans devenue, à son arrivée à Rosans, un accès à pied et à cheval qui s'apparente à une voie verte d'accès au bourg. La chaussée est large en moyenne de 2m50, ce qui

équivalait à la largeur d'une charrière. La D.994, ancienne N.94, axe routier actuel, se situe en contre-bas. Elle contourne le bourg et est adaptée au passage des véhicules modernes. Cet axe important de traversée des Alpes est attesté depuis l'antiquité. La culture locale le donne comme ayant été le passage des troupes d'Hannibal lors de son expédition pour prendre Rome au 3^e siècle avant Jésus-Christ.

Trois sections de son parcours sont identifiées comme offrant la possibilité d'accueillir des actions dans le cadre des formats chantiers participatifs et chantiers internationaux de notre programme. Il s'agit de la section du chemin à son arrivée au bourg (Fig. 36 & 38) ; d'une section problématique où s'écoule une source (Fig. 37 & 39) ; et pour finir, d'une portion visible de la route actuelle où l'espace agricole est encore ouvert et offre une vue paysagère historique sur les coteaux alentours (Fig. 34 & 40).

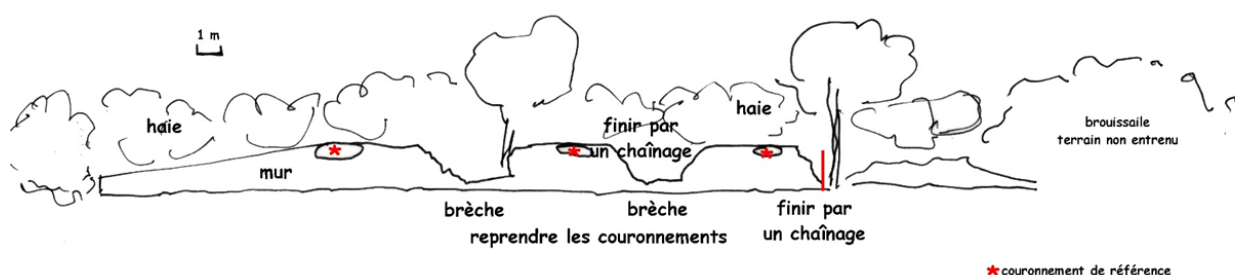


Fig. 10 plan installation de la calade

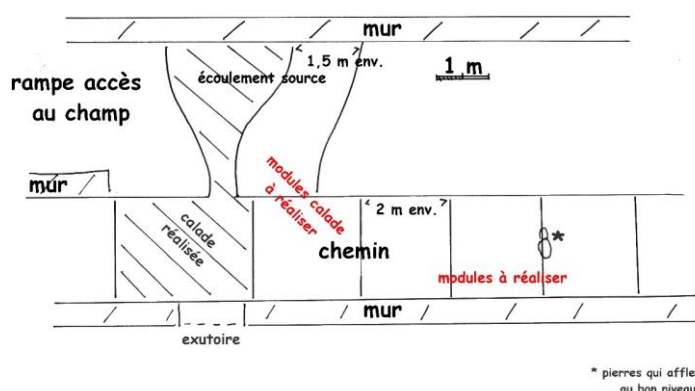


Fig. 36 : relevé du linéaire de soutènement à reprendre à l'entrée du bourg.

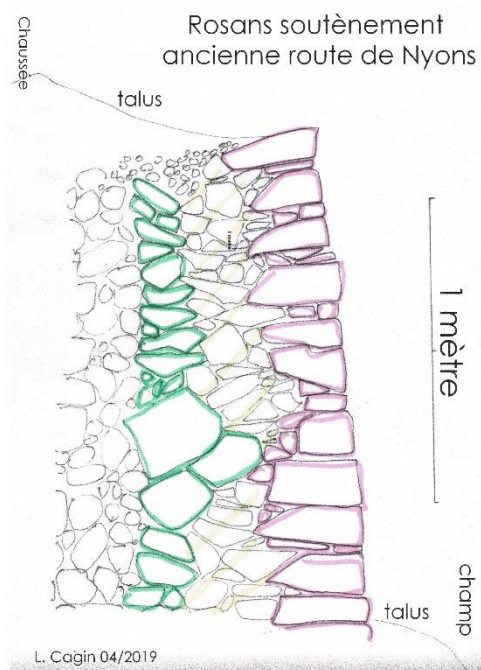
Fig. 37 : relevé de la zone où coule la source et implantation d'une zone drainante caladée.



Fig. 38 : mur effondré entrée bourg. Fig. 39 : source qui coule dans le chemin. fig. 40 ci-dessous : brèche dans le mur soutenant le chemin.



Deux chantiers participatifs et un chantier international ont eu lieu en 2019. Un chantier participatif et un chantier international en 2020. Les chantiers participatifs ont restauré les brèches de murs de soutènement en pierre sèche. Les chantiers internationaux se sont concentrés sur la zone de la source, intervenant sur les ouvrages permettant de drainer son flux au niveau de la chaussée. Les chantiers ont été encadrés par Solveig Bjurström, Thomas Moron, Igor Carrau et Louis Cagin.



Fin mars et octobre 2019 la réfection de brèches dans le cadre de deux chantiers participatifs a permis de transmettre les notions d'appareillage aux particuliers locaux désireux de comprendre ces ouvrages. Ces actions ont également permis d'étudier les principes de construction et de dimensionnement ayant présidé à la construction des soutènements de cet ancien chemin, probablement construits fin 19^e début 20^e siècle (Fig. 40 à 45).

En juillet 2019 un chantier international a aménagé une partie du passage sous la source par installation d'une calade et réfection des ouvrages drainant afin d'assainir la chaussée sur laquelle s'écoule le surplus de la zone humide en amont (Fig. 49 à 61).

Fig. 41 relevé de coupe.

Chantiers participatifs 2019



Fig. 42 & 43 une brèche ;
sa restauration.

Fig. 44 : restauration de
la brèche achevée.

Fig.45 : réfection d'une
autre brèche,
restauration de mars
avec L. Cagin.



Fig. 46 à 48 :
restauration d'octobre
(SB – sauf 46 JN).



Chantier international 2019 : calade et aménagement du gué

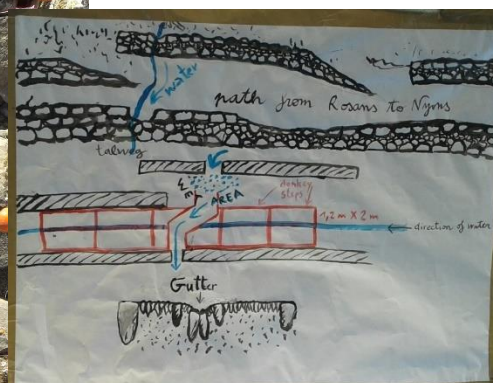
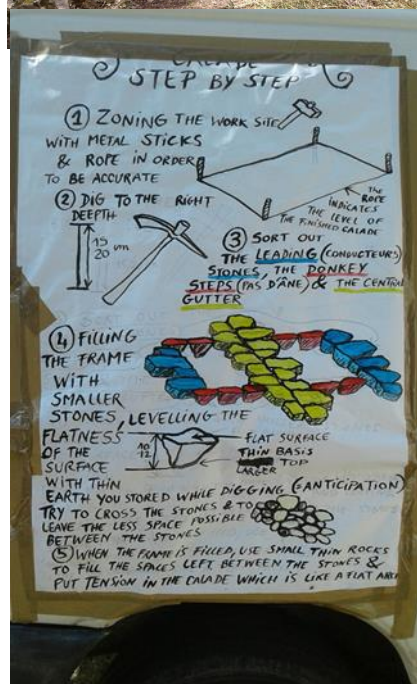


Fig. 49 & 50 : avant après intervention.

Fig. 51 à 53 panneaux pédagogiques, et mise en place de la calade (SB).

Fig. 54 à 56 : déroulement du chantier (SB).



Chantier international 2020 : poursuite de la calade et autres aménagements



Fig. 57 : la zone caladée agrandie.
Fig. 58 : restauration de soutènement.
Fig. 59 & 60 : les participants (Images Igor Carrau).
Fig. 61 : intégration dans le paysage, le lieu des chantiers jeunes une fois achevés.



Chantier participatif 2020

Cette dernière intervention a permis de boucler le programme que nous nous étions fixé.
L'intervention a porté sur la restauration du mur de soutènement surplombant le chemin à son arrivée au bourg.

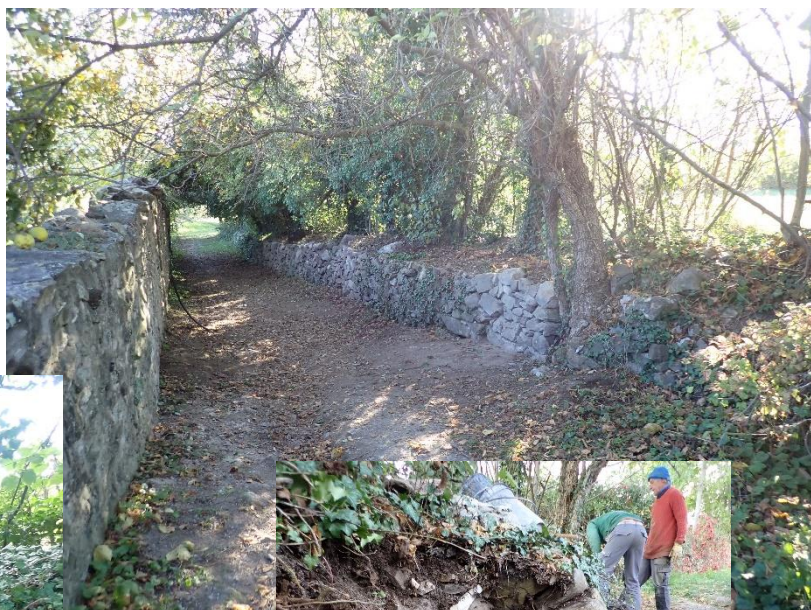
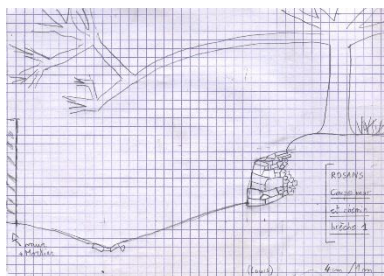


Fig. 62 à 67, de gauche à droite, de haut en bas : relevé de coupe du mur dans son environnement ; travaux finis (TM) ; purge d'une brèche (TM) ; vue de la coupe du mur (TM) ; le mur en cours d'achèvement et achevé (TM).

4 Aménagement et organisation d'un cheminement dans l'ancien espace bâti de Saint-Cyrice

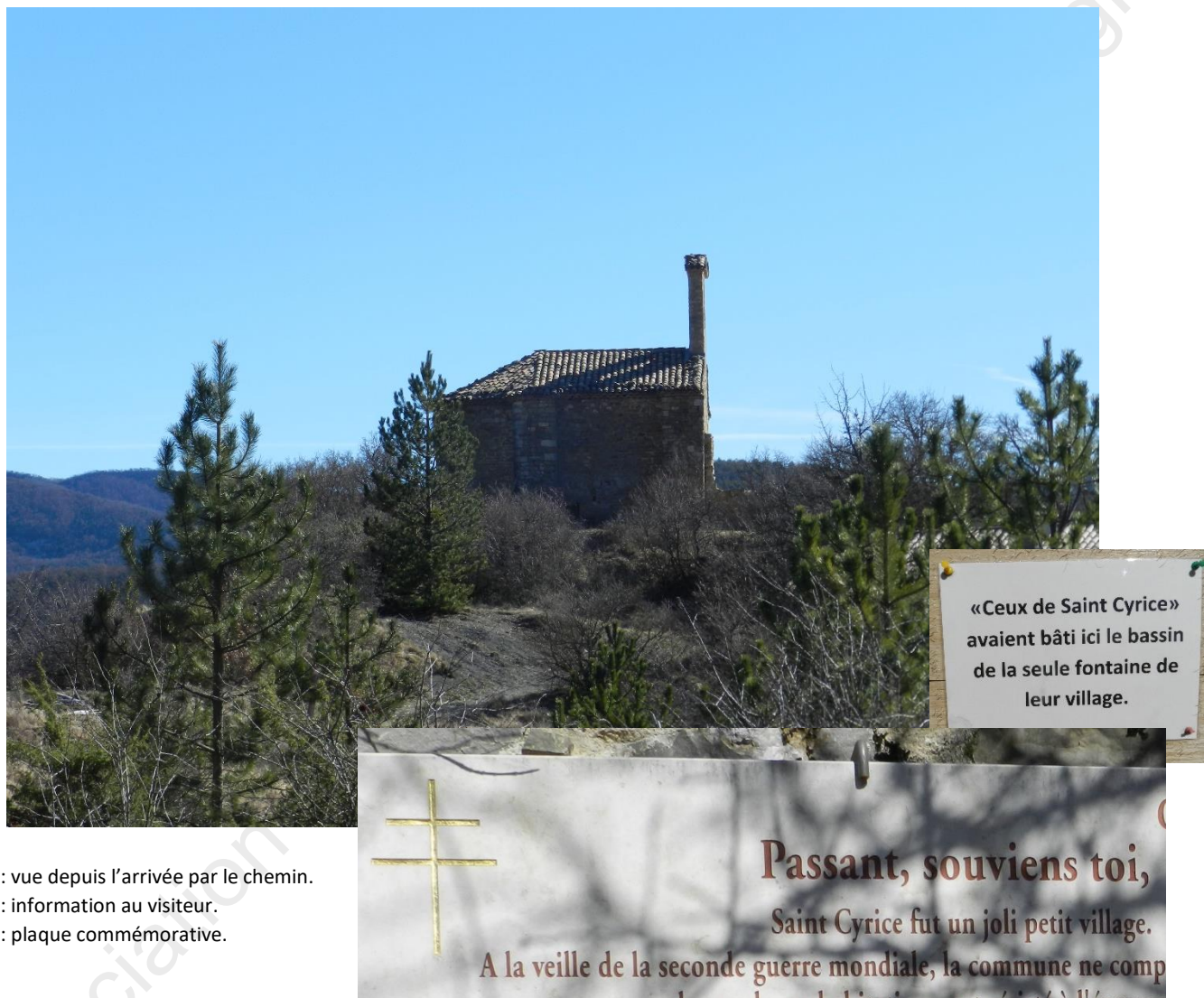


Fig. 68 : vue depuis l'arrivée par le chemin.

Fig. 69 : information au visiteur.

Fig. 70 : plaque commémorative.

État des lieux

Saint-Cyrice est un village ancien au destin tragique. Attesté dès 1173 comme le site castral d'un prieuré, il a été rayé de la carte pendant la deuxième guerre mondiale. Un important travail d'historien sur le village a été réalisé par Pierre Faure et Jean-Paul Rouxel dans l'ouvrage *Ceux de Saint-Cyrice*, édité par l'association « A la belle étoile » imprimé à Gap par Louis Jean.

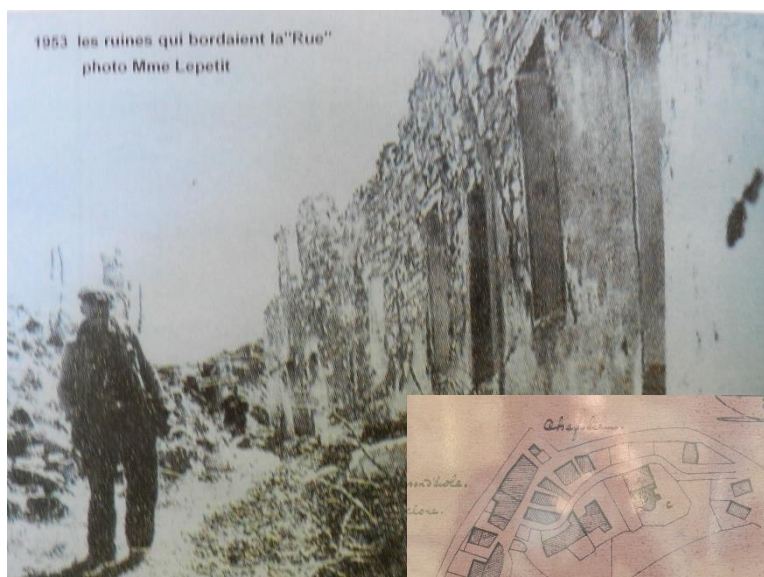
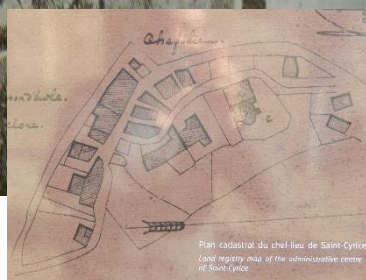


Fig.71 : le village en 1953.

Fig. 72 : le plan cadastral.



Pour l'époque moderne sa population moyenne a été de 70 habitants jusqu'à la première guerre mondiale. Le bourg décline alors jusqu'à être déserté dans les années 40. Il sert de fait de refuge aux maquisards. Les forces allemandes le brûlent en janvier 44 et n'épargnent que l'église et l'école.

Les murs restent en élévation jusque dans les années 60, comme en témoignent des photographies du lieu. Aujourd'hui il est impossible de « lire » le village. Les quelques portions de murs que l'on parvient difficilement à apercevoir ne restituent pas clairement le maillage du bâti ancien.

Il n'y a plus de différenciation entre les espaces privés et les espaces publics de circulation empruntés aujourd'hui par les randonneurs. D'une part la végétation pousse indistinctement dans les deux espaces, et d'autre part les matériaux issus de l'effondrement des maisons se sont écoulés ou ont été stockés sur l'espace public. La rue est devenue un sentier serpentant au grès de ces aléas. Il en résulte un espace incommode à parcourir, peu harmonieux et non structuré.

Fig. 73 : la rue, vue vers l'église.



Le projet

Les actions sont pensées dans le cadre de l'entretien et de l'aménagement de l'espace urbain ruiné du vièr² de Saint-Cyrice. Elles sont structurées autour du réseau des anciennes rues du village et notamment la réouverture du cheminement par la rue principale du village pour accéder à l'église.

Ces actions induisent différentes activités reliées entre elles par la gestion circulaire des matériaux que chacune génère. Le principe de cette circularité est simple : le nettoyage des rues produit des matériaux, principalement des pierres, granulats, substrats et végétaux. Ces matériaux, au lieu d'être évacués en décharge, alimentent la mise en place des ouvrages structurant le parcours.

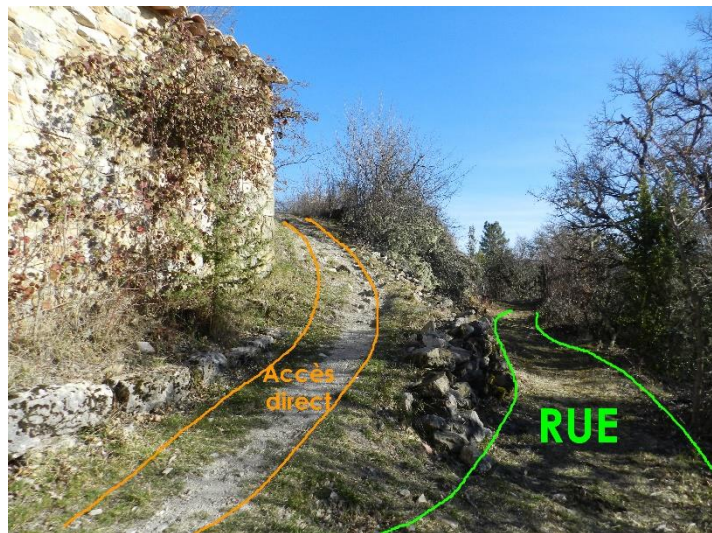


Fig. 74 : accès à l'église avant travaux.

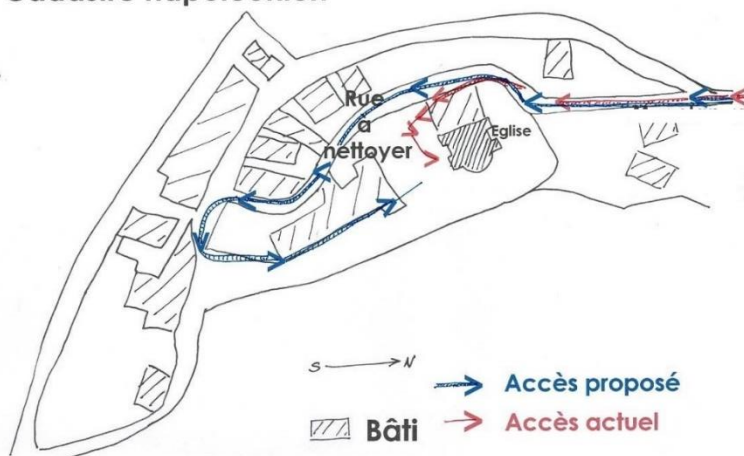
Fig. 75 : les cheminements.

Fig. 76 : les points d'intervention.

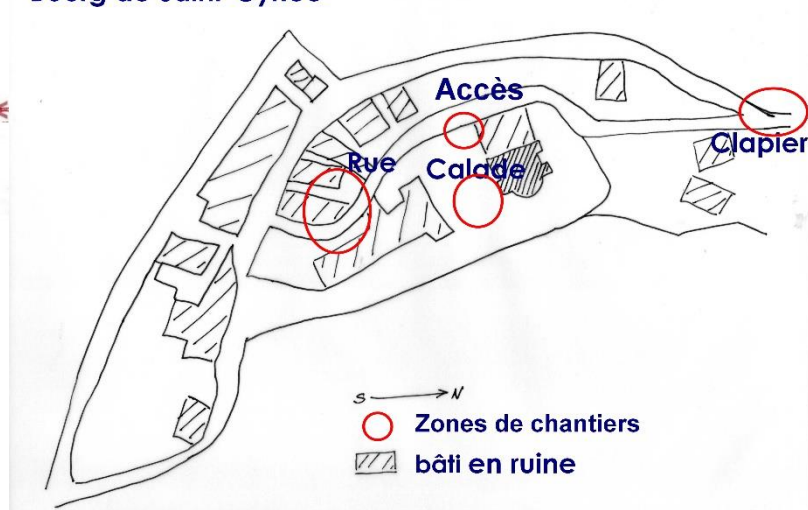
Les ouvrages structurants installés sont deux clapiers-murs. L'un est installé en bord de chemin à l'entrée du village afin de dessiner l'entrée de l'espace urbain (fig. 78 à 79), l'autre est un dispositif permettant de détourner le passage intuitif qui s'est instauré dans les ruines du village pour accéder à l'église (Fig. 96).

Le choix du clapier est motivé par le fait que c'est traditionnellement l'ouvrage par excellence de stockage des pierres en zone rurale. Il est conçu comme un mur en pierre sèche permettant de ranger les pierres inutiles en peu d'espace et en un lieu qui ne dérange pas les activités et passages. Pérenne, il peut rester en place longtemps, mais également stockage, il réserve des matériaux pour d'éventuels programmes d'aménagement ultérieurs. Une autre action consiste à dégager la calade devant l'église.

Le bourg de Saint-Cyrice Cadastre napoléonien



Bourg de Saint-Cyrice



² Le nom 'vièr' désigne dans cette région l'ancien noyau bâti du village remontant généralement à l'époque médiévale.

Diriger le cheminement

L'accès à l'église occulte le village par un parcours direct (fig. 74 et 76). Le projet est de rouvrir un accès empruntant l'ancien réseau de rues, traverser le village pour diriger le visiteur dans sa découverte du site. Il permet ainsi de contextualiser l'église dans l'ancien espace bâti urbain qui l'entourait en structurant d'une part un espace public, la rue, vidée et revenue à son utilité horizontale, d'autre part les espaces privés, gardant leur verticalité, habités par les ruines et la végétation.

Le visiteur partira, comme actuellement, du chemin carrossable d'accès au village par le nord mais suivra l'ancienne rue qui passait sous le castrum originel pour en faire le tour. (cf. plan Fig. 75).

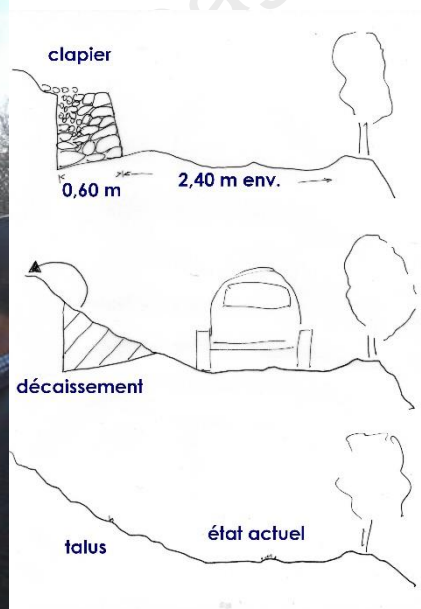
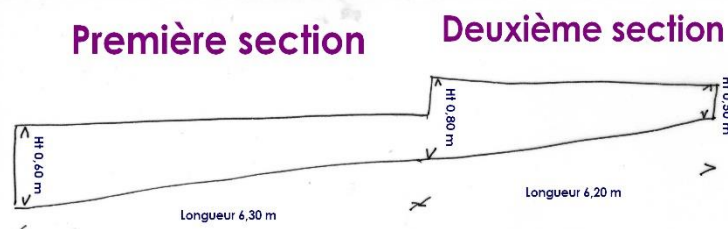
Marquer l'entrée du village

Le projet du deuxième clapier est de marquer l'entrée du village. Introduire le visiteur dans l'espace bâti et dessiner une ligne de perspective dans le paysage en délimitant la rue et en rééquilibrant l'accès vers le village.

Fig. 77 : Lieu d'implantation du clapier avant travaux.

Fig. 78 : clapier possible en élévation.

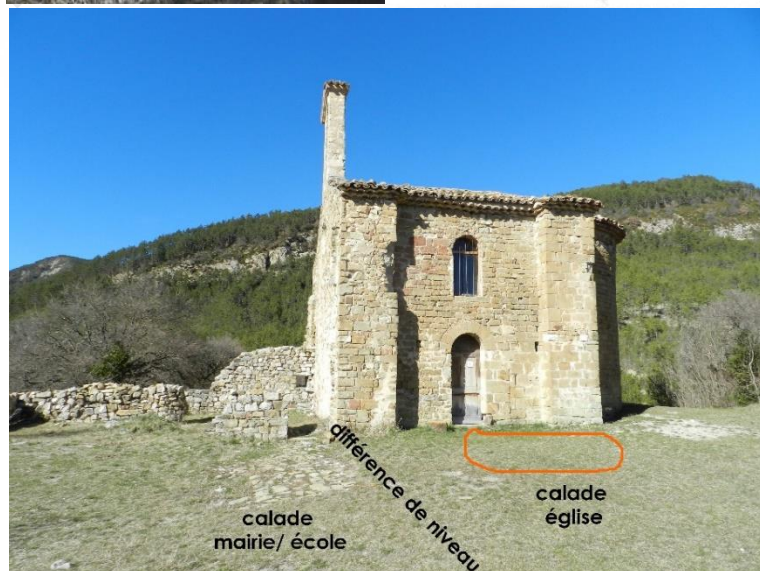
Fig. 79 : les étapes de l'installation.



La calade

Le projet est de poursuivre la mise à jour de la calade de l'ancienne place de l'église. Ce qui permet de mettre en valeur ce bâtiment et de le recontextualiser dans son espace rural, puisque la calade en question semble être en grande partie une aire de dépiquage³.

Fig. 80 : les calades de la place de l'église avant travaux.



³ Une aire de dépiquage est un espace aménagé pour permettre l'action de séparation du grain de l'épi des céréales. Le mot 'aire' renvoie au vent qui fait en quelque sorte partie du processus.

Les réalisations

Outre les chantiers participatifs et internationaux, les habitant.es de la commune et leurs associations⁴ ont été mobilisé.es. Jean-Paul Rouxel et Pierre Faure, auteurs de « Ceux de Saint-Cyrice, Monographie d'un village disparu » ont permis à tous de comprendre le site d'un point de vue historique. Les chantiers ont tous été encadrés par Thomas Moron.

Tout a concouru à impulser une forte dynamique locale autour du site. Chaque intervention est intervenue simultanément sur toutes les zones de travaux. Cela était induit par la circularité et l'interconnexion des tâches effectuées. En 2109 et en 2020, ce sont à chaque fois un chantier jeune et un chantier participatif qui ont été organisés sur le site. Le programme a ainsi été bouclé et les objectifs atteints.

Réouverture de la rue avec dégagement et restauration de la calade originelle



Fig. 81 : La rue avant intervention.

Fig. 82 : même point de vue après intervention.

Après débroussaillage et dessouchage l'aménagement des circulations a rapidement permis d'atteindre la structure de la calade originelle de la rue. Une fois ce niveau atteint, il a suffi de dégager les déblais pour revenir à la structure existante de la rue. La différence de niveau résultant du terrassement a été gérée par l'installation de trois marches en pierres plantées. Latéralement des appareillages en pierre sèche ont été installés où cela était nécessaire.

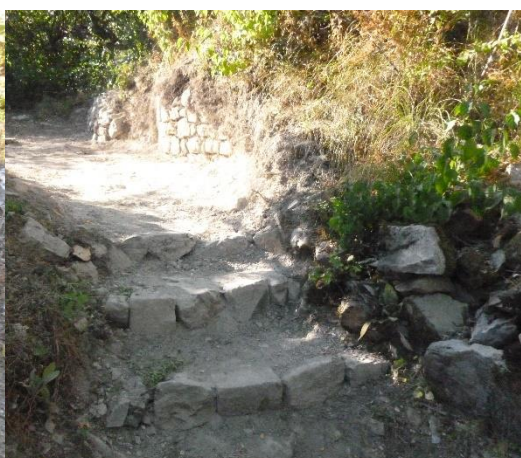
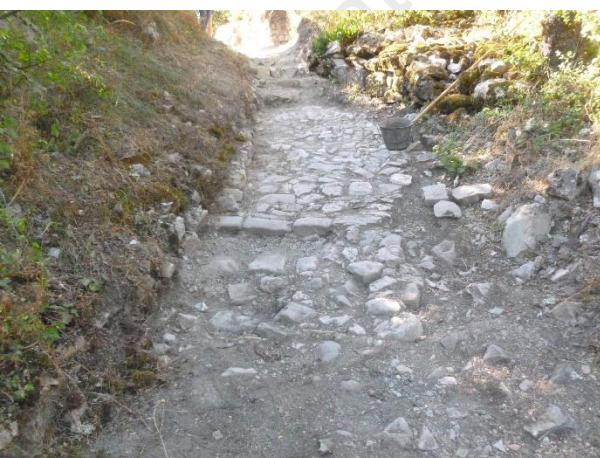


Fig. 84 : Découverte de la calade historique (TM).

Fig. 85 : installation de marches (TM).

⁴ « Association de sauvegarde du patrimoine des pays du Buëch et des Baronnie (ASPBB) » et « À la belle étoile ».

Découverte et restauration des calades devant l'église



Fig. 86 : prise de vue avant intervention.

Fig. 87 : calade restaurée et découverte.

Fig. 88 : équipe du chantier international en juillet 2020 (TM).

La calade devant l'église a été dégagée petit à petit et ses parties affaissées ont été remises à niveau.

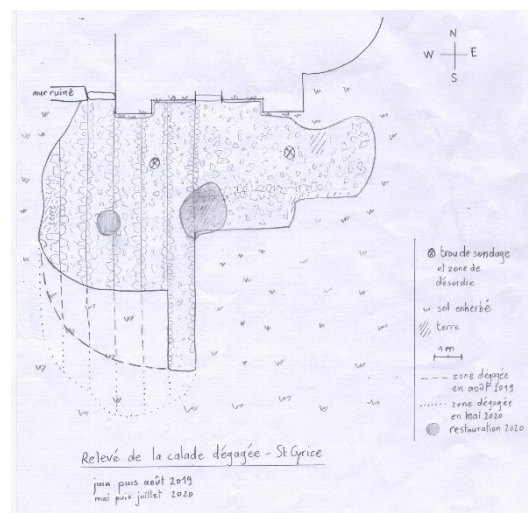
Elle est organisée sur sa partie gauche en travées régulières avec des conducteurs bien visibles. La partie ainsi structurée occupe l'espace entre l'école-mairie et la porte de l'église. Les pierres y sont plantées peu profondément afin de privilégier la face la plus aplat en zone de parement. Tous les indices convergent pour penser que la partie gauche de la calade a été installée

comme aire de dépiquage, tandis que la partie droite est un sol de place urbaine devant l'église. À la liaison entre les deux calades correspond la différence de niveau observée initialement.

Les artefacts trouvés lors des dégagements sont présentés sur une petite table à l'entrée de l'église.

Fig. 89 : relevé de la calade découverte (TM).

Fig. 90 : artefacts regroupés lors des travaux (TM).



Construction du clavier

Le dégagement de la calade et de la rue a généré un important volume de matériaux. Ils sont réemployés pour aménager l'entrée du village et pour fermer l'accès direct à l'église.

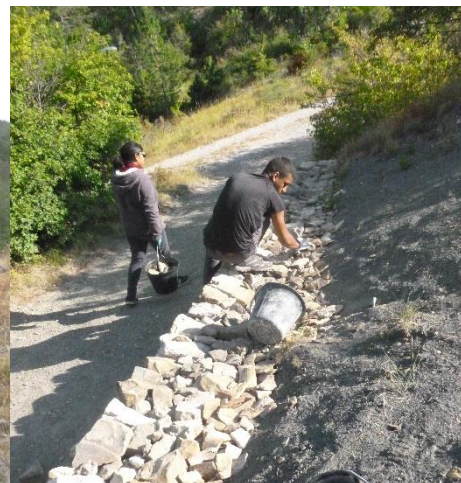


Fig. 91 à 94: terrassement (TM), construction et stockage des granulats (TM), re terrassement réorganisant le sol (TM).

Le mur clavier est bâti. À l'arrière peut commencer le rangement des différents éléments de sol extraits : cailloutis, gravats, marne issue du terrassement, puis sol fertile et enfin une légère couverture végétale qui protégera le sol des précipitations - le but de cette disposition des matériaux étant de permettre l'installation d'un sol vivant.



Fig. 95 : aménagement fini (TM).

Autre travail réalisé :

la rampe d'accès direct à l'église a été provisoirement (et dans l'attente d'un programme consacré), condamnée à l'aide d'un appareillage

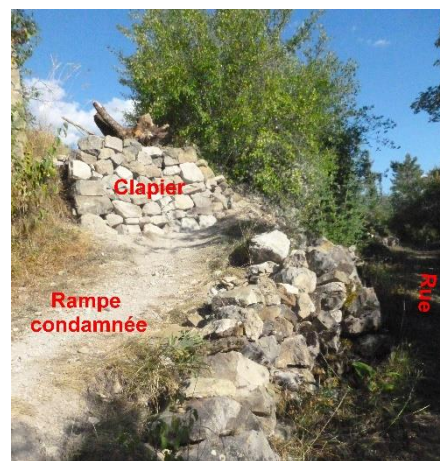


fig.96 : fermeture de l'accès direct.

5 Entretien de sections de sentiers de randonnée à Saint-Genis



Fig.97 : Saint-Genis.

Fig.98 : carte des sentiers.

Il est proposé d'intervenir sur des portions de sentiers de randonnée à Saint-Genis (Hautes-Alpes). Les interventions sont déclinées en actions d'entretien thématiques autour de l'utilisation de la pierre dans l'aménagement des cheminements piétons.

Abordés comme « chantier école » ces actions d'entretien sont l'occasion de transmettre les règles simples et efficaces de mise en place des pierres selon les principes de la construction en pierre sèche.

Cette technique étant particulièrement adaptée à ce genre d'ouvrage puisque :

- elle se réalise dans une réelle économie en utilisant les seuls matériaux disponibles sur place
- elle est adaptée à l'usage et aux contraintes particulières de ces cheminements par sa solidité et son adaptativité.

Les supports proposés par ce lieu diffèrent des autres lieux du programme. Les cheminements à restaurer sont loin des bâtis, en zone sauvage et non aménagée. Il fait donc totalement sens de développer l'usage de cette technique 'minimale et économe' pour les aménager en fonction des besoins des marcheurs tout en préservant l'environnement.

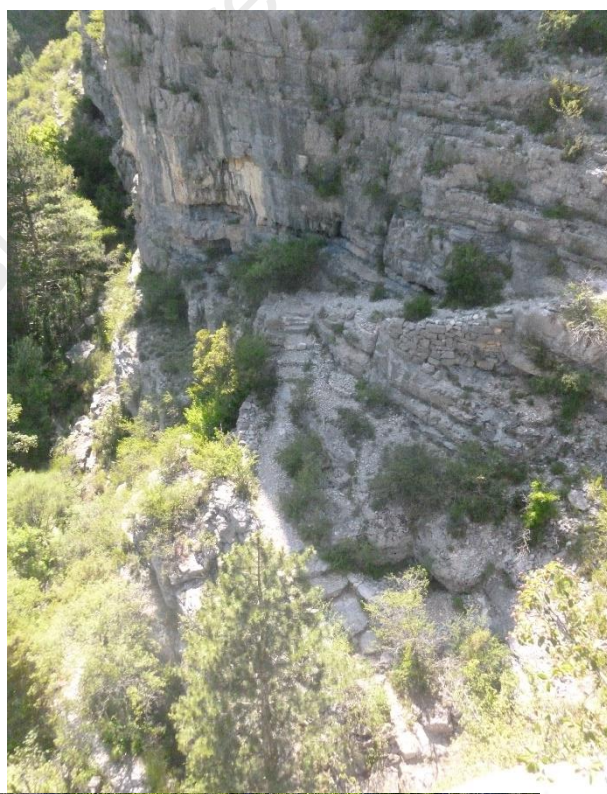


Trois chantiers participatifs se sont déroulés en avril, octobre 2019 et juin 2020 :

Le coteau est orienté sud, la végétation y est peu luxuriante, la roche est souvent décapée et la pierre abonde. Le sentier qui suit une faille est déjà aménagé, la gestion de la pente a été obtenue par la construction de murets de soutènement en pierre sèche (Fig. 100).

Fig.99 : le sentier, depuis le versant opposé de la vallée.

Fig. 100 : le sentier vu du sommet de la falaise de la Coume Longue.



Il s'est agi d'entretenir les ouvrages en pierre sèche déjà existants et d'appréhender l'intérêt et l'économie de la maçonnerie à pierres sèches pour ces aménagements. L'entretien a principalement concerné les marches et soutènements. Les hauts de murs et leur couronnement ont été remis en place et consolidés, des amorces de brèches ont été reprises afin d'arrêter la détérioration des ouvrages. Des marches en pierres ont ponctuellement été placées sur le chemin pour ; stopper le ravinement ; collecter et stabiliser les sols et granulats issus de ces ravinements résiduels et bien sûr faciliter l'ascension et la descente des marcheurs sans que leur pas ne détériore les sols.

Ces chantiers participatifs ont été principalement réservés aux employés des collectivités locales et aux personnes en lien avec l'entretien des espaces naturels. Ils ont été encadrés par Thomas Moron et Solveig Bjurström.



Fig 101 : la montée (JN).



Fig 102 : Aménagements existants.



Fig. 103, à gauche : La théorie a lieu au pied du mur (JN).

Fig. 104, à droite : l'aménagement profite des éléments géologiques (TM).

Fig. 105 : test des marches (JN).

Fig. 106 & 108 (TM) ; 107 & 109 (JN) : restauration des soutènements et mise en place de marches.



Un chantier international s'est déroulé en août 2019

Le lieu choisi se situe sur le versant faisant face à celui des journées participatives. Pour y accéder

il faut commencer par suivre le même chemin mais bifurquer en traversant le torrent par un petit pont en pierre. Le sentier est ici beaucoup moins raide, il y est originellement large jusqu'à un ancien aménagement troglodyte construit en bas de falaise à côté d'une source (cf. annexe & Fig. 111 et 112). Le chemin a dû être aménagé pour les attelages, l'aplat est installé par des soutènements en pierre sèche qui moyennent sa pente de roulement. Cet ensemble a certainement constitué un espace d'exploitation et d'occupation du territoire jusqu'au milieu du 20^e siècle.

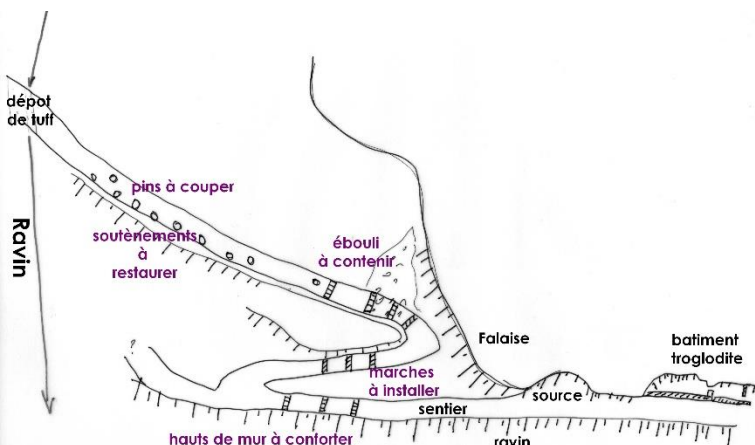


Fig. 110 : plan des interventions.

La portion de sentier qui a été choisie pour l'action d'entretien et de restauration débute à la source et arrive à un ravin caractérisé par un dépôt de tuff, concrétion du calcaire contenu dans les eaux qui s'y écoulent (Fig. 110). Le sentier entame l'ascension de la pente en décrivant des lacets. Il n'est plus carrossable mais reste large d'un bon mètre en moyenne. Il suit le pied de la falaise. Cette partie du sentier correspond à la section qui part de la source et qui débouche au fond de l'aplat du ravin. Les interventions sont encadrées par Thomas Moron. Il y est prévu : d'entretenir les ouvrages de soutènement ; de sécuriser les aplombs en les purgeant des pierres menaçant de tomber ; de placer ponctuellement sur le cheminement des marches en pierre. Les ouvrages existants recèlent une petite pépite technique, un dispositif de contrepoids au niveau de l'arrière des pierres de couronnement, qui a également l'intérêt de marquer la limite du cheminement, devenant ainsi un dispositif-rambarde. Nous l'étudions et le reproduisons (Fig. 120).

À ces tâches s'ajoute la nécessité de contenir un éboulement en bout de falaise qui a tendance à couler sur le sentier. L'aménagement de cet éboulement a également l'avantage de servir de « carrière » en fournissant les différentes interventions en pierres. Des résineux, qui ont poussé sur le passage, sont coupés en amont du chantier proprement dit (Fig. 113).



Fig. 111 & 112 : l'aménagement troglodyte. Fig. 113 : les pins à couper.

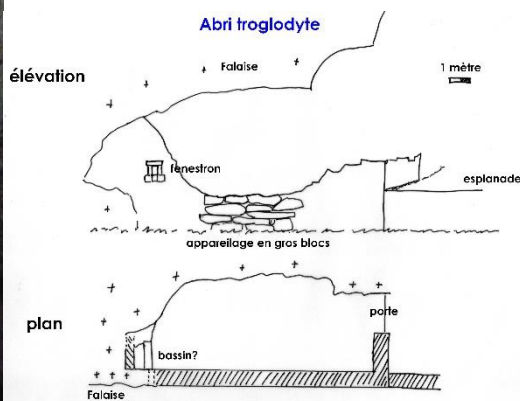




Fig. 114 à 119 : vues pendant le chantier international (114-JN, 115 à 119-TM).
Fig. 120 : croquis descriptif du dispositif de contrepoids-rambarde.

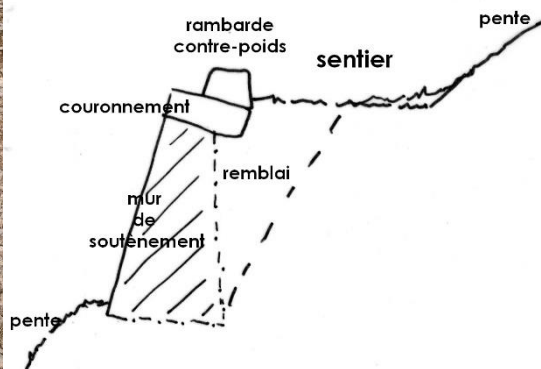




Fig. 121, 122 : Restauration de soutènement

Fig. 123 : emmarchements (TM).

Fig. 124 : création de soutènement pour contenir l'éboulement (TM).

fig. 125 : restauration de soutènement (TM).

6 Restauration d'un refuge, le jas de Girard, nœud d'un réseau dense de sentiers



Fig. 126 : le jas en 2017.

Fig. 127 : 2019, première intervention participative.

Fig. 128 : à l'issue des interventions 2019.

Fig. 129 : aujourd'hui, un refuge en état (F. Jolivet).

Fig. 130 : millésime sur une pierre d'angle.

Le jas de Girard est construit sur un replat de la montagne de Chanteduc entre Éourres et Salérans. Il est un point de rencontre de nombreux sentiers de randonnée dans le massif (Fig. 126 & 127). Sous l'attention d'associations locales⁵ très actives et investies, il est l'objet d'une attention patrimoniale soutenue. Cet intérêt intègre son environnement marqué par une activité pastorale historique. Le jas lui-même est un bâtiment en pierre sèche dont la date de construction est inconnue. Une pierre millésimée, gravée sur la façade laisse planer le doute : 27 du mois janvier, juin ou juillet (mais pouvant aussi être l'initiale de Jirard), 18 pour 1818 ou 1918 ? Il est à noter que les jas sont traditionnellement

⁵ Notamment les associations : Vie la Joie & Tous à Poêle.

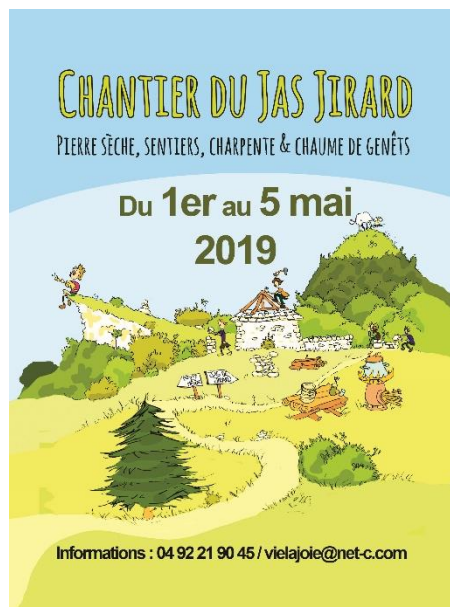


Fig. 132 : croquis des appareillages (Alexandre Ledur).

Fig. 133 : plan de masse du jas.

Fig. 134 : panneaux de signalisation (F. Jolivet).

L'action s'est déroulée dans le cadre de journées participatives inscrites dans un ensemble d'activités plus large proposé par les associations locales. Trois actions ont ainsi eu lieu pour 2019 et 2020.

Les chantiers participatifs :

Le point de vue et le cheminement :



Un sentier partant du jas aboutit au nord sur une falaise offrant un point de vue remarquable sur le haut de la vallée de la Méouge et sur un panorama de sommets des Alpes enneigés. Cet espace naturel est relié au jas par un cheminement qui s'est installé instinctivement en suivant un lapiaz calcaire sur lequel la végétation est moins luxuriante qu'alentours.

Les pierres y sont très découpées mais, pour la plupart, encore attachées au substrat géologique.

Fig. 135 : le point de vue.



Pour ne pas intervenir sur l'espace naturel tout en sécurisant et guidant l'accès au point de vue, le lapiaz a été très légèrement aménagé en appliquant la technique de la calade. Il s'est simplement agi de replacer des pierres disparues dans la structure du lapiaz en le restaurant donc dans un 'état géologique' antérieur (Fig. 137 à 140).

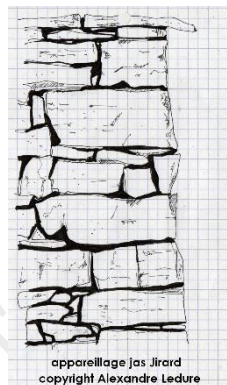
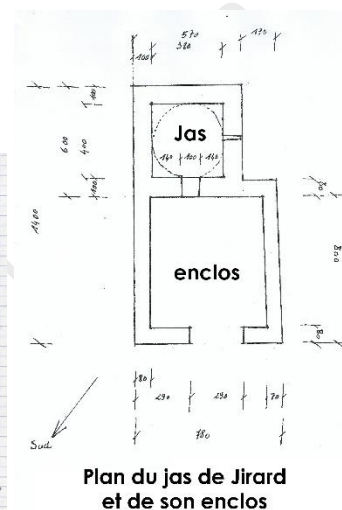


Fig. 131 : affiche.



Plan du jas de Jirard et de son enclos

⁶ Ada Acovitsioti-Hameau (DIR. L. Cagin), *Pierre sèche ; Théorie et pratique d'un système traditionnel de construction*, chap. Des bâtis unifiants, pp 55, 61

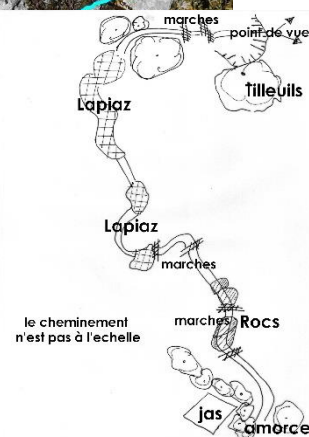
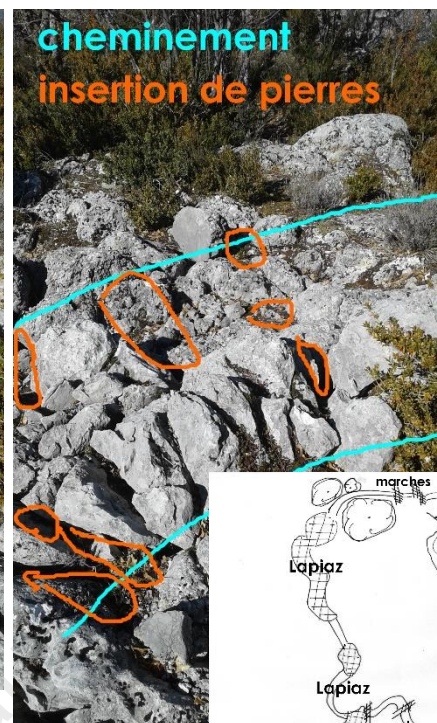
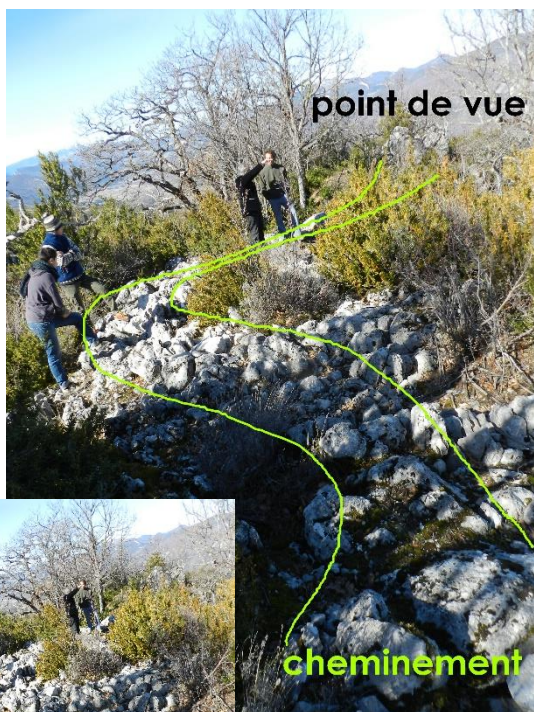


Fig. 137 & 139 : le lapiaz en l'état.

Fig. 133 : matérialisation du cheminement intuitif.

Fig. 138 : principe d'installation des pierres de calade dans le lapiaz pour sécuriser le pas.

Fig. 140 : plan de masse de la zone d'intervention.

Fig. 141 : exemple de reconstitution de cabane (civilisation dite de Fontbousse)
attribution inconnue.

Le jas, son enclos et ses alentours :

Pour des raisons structurelles, mais également car les pierres pour le réaliser n'étaient pas sur place, il a été jugé préférable de ne pas chercher à poursuivre l'encorbellement et la couverture en lauze sur la totalité de la toiture. Vu le stock de pierres restant suite aux restaurations l'hypothèse n'est d'ailleurs pas à exclure que ce système de toiture sur charpente ait été celui du jas dans son état originel. Cette solution a été arrêtée et a permis de recycler les tôles déjà sur place. Les actions 2019 ont néanmoins remis en place l'amorce de l'encorbellement jusqu'à utiliser toutes les pierres disponibles pour ce genre de travail (Fig. 127 & 128).

Le linteau extérieur de la porte a été mis en place (Fig. 143 à 145), surmonté d'un double linteau en parement extérieur (Fig. 146) et déchargé par une voûte en plein cintre en parement intérieur (Fig. 144)



Fig. 142 : dégagement de l'intérieur du jas.

Fig. 143 pose du linteau de la porte.

Fig. 144 : la voûte intérieure de la porte.



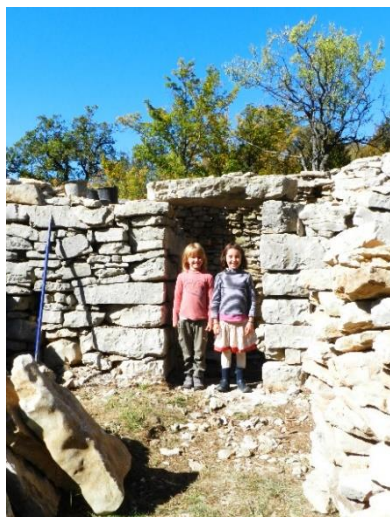


Fig. 145 : la porte couverte (F. Jolivet).

Fig. 146 : le double linteau posé (F. Jolivet).

Fig. 147 : réhausse en encorbellement.

Cette étape atteinte, l'encorbellement a été remonté sur toute la circonférence du jas jusqu'à atteindre le niveau du point haut encore en place au nord-est (Fig.147). C'est sur cet encorbellement, qui assure l'étanchéité du bas de toiture au niveau des murs porteurs, que la charpente et la couverture en tôle ont été posées (Fig. 148)



Fig. 148 : Charpente posée, mise en place des tôles et de couchettes en mezzanine (F.Jolivet).

Fig. 149 : le toit achevé (F. Jolivet).

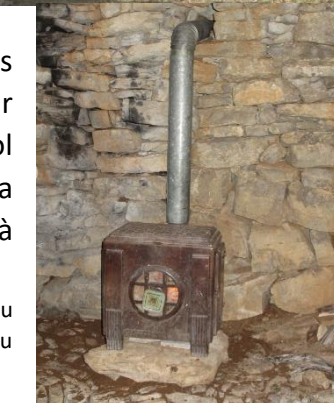


Le sol intérieur du jas a également été aménagé avec les pierres présentes sur le site. Une calade été installée et permet d'isoler l'habitat des remontées d'humidité sans pour autant l'isoler complètement du sol (Fig. 151 & 152). Pour finir un poêle a été réinstallé par l'association Tous à

Poêle (Fig. 150) en profitant du dispositif original du lieu⁷.



Fig. 150 : le poêle en fonction (SB). Fig.151 & 152 : pose du sol caladé (SB). Fig. 153 : dispositif originel de passage du tuyau.



⁷ La présence de poêle dans les cabanes de berger semble caractéristique des Hautes-Alpes. Cf. : <https://unepierresurlautre.wordpress.com/page/2/>

Pour permettre à ce poêle de fonctionner correctement une cheminée a été construite en extérieur (Fig. 129) ainsi qu'une extension à l'arrière du jas afin de stocker du bois à l'abri de la pluie (Fig. 156). L'enclos à l'extérieur du jas a également été restauré (Fig. 154). Pour finir, deux aménagements contemporains ont été installés ; un banc (Fig. 157) et un cairn monumental (Fig. 155). Au final il n'est resté sur le site aucune pierre non utilisée



Fig. 154 : réfection des murs de l'enclos (F.Jolivet).

Fig. 155 : le cairn, depuis l'intérieur du jas (F.Jolivet).

Fig. 156 : Construction de l'abri à bois (SB).

Fig. 157 : Le banc voûté (F.Jolivet).

Fig. 158 et 159 : les équipes participantes (F.Jolivet).



7 Restauration de murs et de calades autour de la chapelle Bon Secours à Serres



Fig.160 : la chapelle.



Fig.161 : état des lieux, vue sur la chapelle en arrivant du village.

Le projet

La chapelle Notre-Dame de Bon Secours se situe sur un emplacement médiéval du bourg de Serres. Elle en est le seul monument conservé et témoigne ainsi de l'occupation du site sur la période. Le chemin caladé qui monte à la chapelle et poursuit son parcours vers différents points du coteau est emprunté par de nombreux promeneurs, villageois comme visiteurs, il est également intégré aux parcours de randonnée. C'est un chemin historique, pédestre et muletier non destiné à la circulation motorisée, cela se traduit par ses dimensions et son inscription dans la pente. A l'instar du chemin, les autres aménagements de pente alentours reflètent encore le paysage non mécanisé du XIXe et de la première moitié du XXe. Nous sommes dans un espace que l'on peut décrire comme « vernaculaire » dans le sens où il faisait appel à des matériaux micro-locaux et à des savoirs faire qui savent s'adapter à leur mise en œuvre.

Nous proposons de restaurer ce paysage aujourd'hui en ruine en respectant ses standards (Fig.161 & 163) afin de le restituer dans sa dimension historique de coteau destiné à la production vivrière. Les



soutènements révèlent de nombreuses brèches, les cheminements sont sauvages et coupent dans les talus en les fragilisant (fig. 162) Pour cela nous proposons de restaurer les soutènements dans leurs dimensions originelles et selon les techniques d'aménagement qui avaient cours dans la société rurale d'avant la mécanisation.

Pour s'adapter à l'énergie des participants et à leur implication, que ce soit pour les chantiers internationaux ou participatifs, le lieu a été divisé en trois secteurs d'interventions indépendantes qui ont été encadrées par Solveig Bjurström et Louis Cagin. :

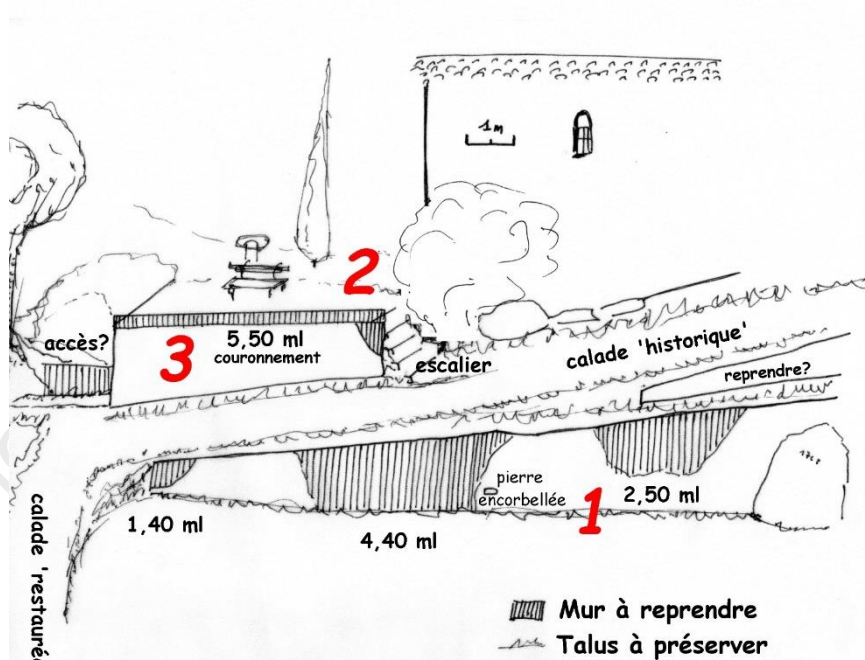
Fig.162 : accès sauvage à la chapelle par le talus.

Fig.163 : les ateliers envisagés.

-La restauration du soutènement du chemin (Cf. Fig.163, point n°1). Cette restauration semble primordiale pour remettre la chapelle à sa place dans le paysage en redessinant l'aplat du mur qui y conduit.

-Des interventions « calade » (Cf. Fig.163, point n°2). Il s'agit de reprendre ponctuellement des parties abimées du chemin ou d'aménager des circulations sur l'esplanade devant l'entrée de la chapelle.

-Le soutènement de l'esplanade (Cf. Fig.163, point n°3). Ce point est plus complexe en termes de gestion. Des aménagements antérieurs ont brouillé les équilibres du site en tentant d'aménager un accès direct à la chapelle sans tenir compte de la pente et de ses contraintes. Le soutènement a été partiellement démantelé et, sur sa partie conservée, réhaussé en appareillage lié au mortier de ciment. Il est décidé fermer l'accès sauvage, ce qui induit par contre coup une restauration de



l'escalier qui mène à la chapelle. Escalier qui redevient ainsi l'accès principal. Sur la partie existante du soutènement il conviendra de retrouver la cohérence du couronnement du mur, mais cela induit une réflexion sur la sécurisation de l'esplanade par une rambarde ou un garde-fou, cela ne fera donc pas partie de ce programme. Ce troisième point, contrairement aux deux premiers, nécessite également un approvisionnement de matériaux pour être réalisé.

Pour toutes ces raisons ce troisième point ne peut qu'être amorcé lors de cette action.

Fig.164 : millésime 1805 gravé dans un bloc du soutènement du chemin.



Deux chantiers participatifs et un chantier international se sont déroulés sur le site

Les objectifs ont été tenus : le soutènement du chemin ainsi que certaines parties caladées ont été restaurées ; l'escalier d'accès à la chapelle a été remis en état. Le passage sauvage a été bouché et le talus en partie reconstitué. Pour finir les zones les plus sujettes au piétinement sur l'esplanade ont été caladées.

Point 3 : zone de passage dans le soutènement de l'esplanade :



Fig. 165 : état initial.



Fig. 166 : reprise du retour (JN).

Fig. 167 : le retour fini (SB).

Fig. 168 : la brèche fermée (SB).

Point 2 Restauration de l'escalier et actions de caladage :



Fig. 169 & 170 : état avant travaux.



Fig. 171 : intervention (JN).



Fig. 172 : terminé (SB).





fig. 173 : terrassement (JN).
Fig. 174 : calade autour de la table d'orientation (SB).
Fig. 175 & 176 : Calades sur l'esplanade.

Point 1 reprise du soutènement du chemin :



Fig177 : avant travaux.



Fig. 178 intervention finie.



Fig. 179 à 181 : travaux en cours (SB & JN pour 181).

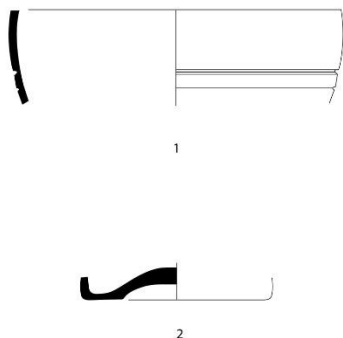


Fig. 182 : état après travaux.

Les travaux de terrassement du mur de soutènement ont découvert le parement d'un appareillage en pierre taillée à assises très régulières (Fig. 184). Ce genre d'appareillage savant laisse penser qu'il pourrait s'agir d'un mur de bâtiment ancien. Cette hypothèse est confortée par l'analyse faite par Janick Roussel⁸ d'un tessons de verre récolté à ce niveau. Tesson qu'elle date de l'époque romaine (Fig. 183).

Janick Roussel-Ode – octobre 2020

Serres - 2020. Verrerie



1 fragment verdâtre de bol ls. 12, à bord coupé, panse hémisphérique à décor de lignes incisées externes, diamètre du bord 110 mm (époque romaine) (fig. 1)

(Référence typologique: Isings, 1957 : Isings (C.), Roman Glass from Dated Finds. Groningen-Djakarta, J. et B. Wolters, 1957)

1 fragment bleu-vert, épais, de fond concave à pied annulaire plat, de flacon, diamètre du fond 60 mm (sans doute début époque moderne) (fig. 2)

5 cm



Fig. 183 : analyse des tessons de verre (Janick Roussel).

Fig. 184 : vue du parement ancien à l'arrière de la maçonnerie du soutènement.



⁸ Spécialiste du verre ancien.

Conclusion

Toutes nos interventions ont eu en commun d'intervenir sur des ouvrages en pierre sèche existants et anciens. Ces ouvrages étaient tous structurels de sentiers, chemins, ou voies de randonnées. Cette caractéristique commune nous a néanmoins permis d'intervenir sur une très grande diversité d'ouvrages. Au niveau des soutènements notamment, les profils observés ont été variés et ont attesté de dimensionnements et d'appareillages très divers. Cette diversité est liée aux contextes variés, tant humains qu'historiques de leur aménagement, mais aussi à leur vernacularité et à leur adaptation aux éléments paysagers et aux ressources géologiques microlocales. Une grande diversité à l'image de celle du territoire des Baronnies provençales.

Les publics ayant répondu à l'appel des chantiers ont pu s'exercer à la restauration de ces ouvrages anciens, érigés selon des techniques anciennes. Ceci en étant encadrés par des professionnels pratiquant l'art mais également sa transmission. Ce même patrimoine que l'UNESCO a classé en tant que « structures (en pierre sèche qui) ont façonné des paysages multiples et fort variés, permettant le développement de différents types d'agriculture et d'élevage. (Structures qui) témoignent des méthodes et pratiques utilisées par les populations depuis la préhistoire jusqu'à l'époque moderne pour organiser leurs espaces de vie et de travail en optimisant les ressources naturelles locales et humaines⁹ »

Ces publics ont été, par ces actions, initiés à la restauration de ce patrimoine dans ses caractéristiques propres. Un patrimoine qui était le leur dans le cas des chantiers participatifs, qu'ils ont donc pu restaurer de leurs propres mains et dont ils sont devenus les acteurs. Ce qui là encore rejoint la définition donnée par l'UNESCO de ce savoir : « Les détenteurs et praticiens sont les communautés rurales dans lesquelles l'élément est profondément enraciné »¹⁰.

Dans le cas des chantiers internationaux un patrimoine plus universel. Mais une transmission qui va là encore dans le sens de son classement à l'UNESCO, comme technique vernaculaire, à la portée de tous et mettant en œuvre des matériaux locaux non transformés permettant un respect des écosystèmes et des paysages qui en sont issus : « Les structures en pierre sèche sont toujours réalisées en parfaite harmonie avec l'environnement et la technique est représentative d'une relation harmonieuse entre les êtres humains et la nature. La pratique est principalement transmise à travers une application pratique adaptée aux conditions propres à chaque lieu. »¹¹

⁹ Inscription de la « Construction en pierre sèche : savoir-faire et techniques » au Patrimoine Immatériel de l'Humanité, UNESCO, 2018 : <https://ich.unesco.org/en/d%C3%A9cisions/13.COM/10.B.10> .

¹⁰ Ibid.

¹¹ Ibid.

Annexe

Analyse de l'ensemble Troglodyte de Saint-Génis

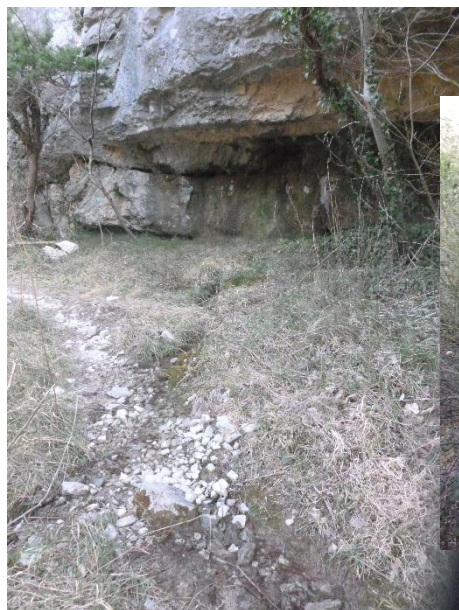


Fig. 185 : à gauche la source
Fig. 186 & 187 : l'abri sous roche



Au bout de la dernière section haute du chemin 'carrossable', inscrits dans la falaise, un ensemble d'aménagements anthropiques accueille le marcheur, il s'agit d'une source certainement aménagée (fig.185) et d'un abri sous roche ruiné au caractère monumental et assez exceptionnel (fig. 186 & 187).

La présence d'eau nous permet de poser l'hypothèse d'une utilisation pastorale des lieux, le bâtiment troglodyte pouvant ainsi servir de Jas pour la 'communauté' des bergers.

L'analyse de la construction du bâti pose des énigmes :

Le mur en pierre sèche qui ferme l'espace est effondré.

- 1/ Sa coupe indique qu'il s'agit d'un mur construit par une seule épaisseur de pierres empilées les unes sur les autres sur une hauteur de plus de 6 mètres.
- 2/ Le bas du mur utilise des blocs cyclopéens qui n'ont de toute évidence pas été transportés et qui proviennent certainement de la falaise elle-même (fig. 187), voire qui en ont été extraits, agrandissant ainsi la surface de l'abri.
- 3/ Nous avons repéré un trou de tarière dans le bas de la falaise à l'intérieur du bâti destinée à insérer un bâton de dynamite. L'explosion a eu lieu, ce qui nous indique nettement l'emploi de dynamite. Cette action est donc

datée postérieurement à la fin du XIXème puisque la dynamite n'été inventée sous la forme de bâtons par Alfred Nobel qu'en 1866 (fig. 188 & 189).



Fig. 188 : bâtons de dynamite (source Wikipédia)
Fig.189 : trace de l'utilisation de dynamite dans l'abri



Fig. 190 : fenestron



Fig. 191 : porte

4/ deux baies sont toujours en place, un fenestron (fig. 190) et la porte d'entrée (fig. 191) dont le pilier a été maçonné au mortier et qui est aujourd'hui envahi par la végétation interdisant l'accès à l'intérieur. L'intérieur reste dangereux au niveau du fond de l'abri où des pierres du mur menacent de tomber de façon imminente (fig. 192).

5/ Sous le fenestron Un aménagement non déterminé ourdi au mortier en fond d'abri ressemble à un petit bassin (Fig.193).



Fig. 192 : à gauche effondrement imminent

Fig. 193 : à droite aménagement non déterminé



Fig. 194 : dispositif liaison roche-appareillage



Fig. 195 : le fond de l'abri



Fig. 196 : le mur et la roche

6/ Un élément de construction qui fait liaison entre le mur à la roche par appui d'un linteau est à rapprocher des techniques de la pierre sèche minière (Cf. Fig. 194 & 195 et lire le compte rendu de restauration d'un abri à Nyons, où le même dispositif peut être observé¹²).

Au vu de ces éléments, deux hypothèses sont possibles pour expliquer la ruine du bâtiment. Elles partent toutes deux de la fragilité du mur induite par sa méthode de construction « en empilement » donc sans croisement dans le corps du mur. Méthode qui induit un pendage unique pour toutes les pierres vers l'intérieur du bâtiment, ce qui a naturellement et gravitairement entraîné le mur par glissement lors de sa ruine. Le mur peut donc dans **l'hypothèse 1** être tombé naturellement du fait de cet élément constructif. **Hypothèse 2**, nous n'avons repéré qu'une seule marque de bâton de dynamite, son explosion aurait pu provoquer son effondrement, qui aurait pu alors être volontaire pour une raison ou pour une autre.



Fig. 197 : mur au sol, vue de 3/4



Fig. 198 : mur au sol, vue verticale

Il faut noter que le mur est tombé d'un coup, que la présence de la falaise a confiné son expansion lors de l'effondrement. De fait l'entité mur est encore visible au sol où chaque pierre se retrouve rangée à la même place mais horizontalement (fig. 197 & 198). Il nous semble que cet état des lieux exceptionnel issu de la ruine, une ruine qui reste rangée à-plat, engendre une émotion qui l'apparente **aux œuvres de land-art issues du matériau pierre**. Ce mur met en abîme dans un cadre exceptionnel, le geste d'appareillage du bâtisseur et sa ruine dans une dimension esthétique évidente.

Cet état des lieux pourrait être la base d'une réflexion sur l'entretien, la sauvegarde et l'exploitation du lieu. Il ne semble pas possible dans l'immédiat d'y prévoir une intervention lors du chantier international ou participatif pour des raisons de sécurité.

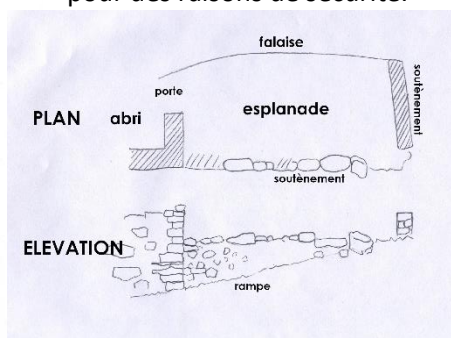
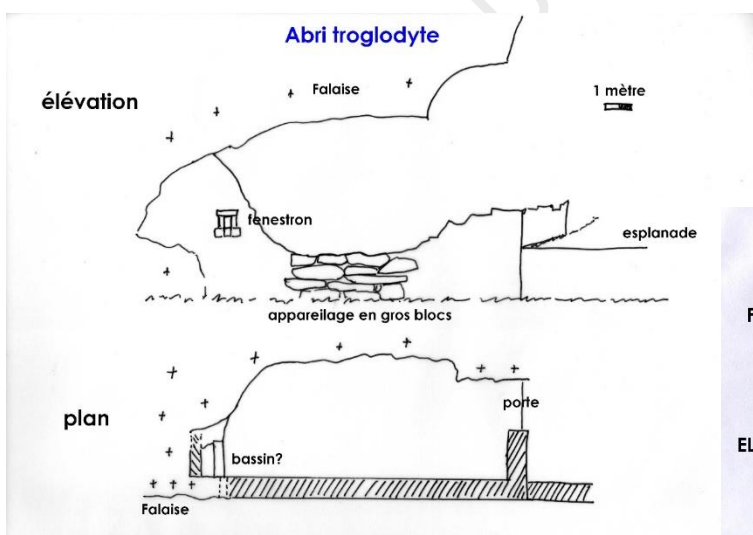


Fig. 199 : élévation et plan de l'abri sous roche

Fig. 200 élévation et plan de l'esplanade de devant l'abri

¹² <https://unepierresurlautre.wordpress.com/2017/12/05/restauration-dun-abri-sous-roche/> page 9